

Sommaire

Choisir sa voie

Le calendrier des inscriptions.....	2
Le schéma des études supérieures	4

Les filières d'études

Les licences	6
Les DUT (diplômes universitaires de technologie).....	8
Les BTS (brevets de technicien supérieur)	9
Les écoles spécialisées	10
Les classes prépas	12
L'essentiel... sur l'apprentissage	15

Infos pratiques

Que faire sans le bac ?	16
La vie étudiante	17

Dans votre région 21

Les universités en fiches	22																												
Les formations par domaines	26																												
<table border="0"> <tr> <td>■ Agriculture-environnement</td> <td>26</td> <td>■ Info-communication / Informatique</td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>■ Arts, culture</td> <td>28</td> <td>■ Lettres, sciences humaines</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>■ Bâtiment, travaux publics</td> <td>30</td> <td>■ Santé-social</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>■ Commerce, économie, gestion</td> <td>32</td> <td>■ Sciences.....</td> <td>58</td> </tr> <tr> <td>■ Droit</td> <td>38</td> <td>■ Sport</td> <td>64</td> </tr> <tr> <td>■ Fonction publique</td> <td>40</td> <td>■ Tourisme, transports</td> <td>66</td> </tr> <tr> <td>■ Industrie</td> <td>42</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	■ Agriculture-environnement	26	■ Info-communication / Informatique	48	■ Arts, culture	28	■ Lettres, sciences humaines	50	■ Bâtiment, travaux publics	30	■ Santé-social	54	■ Commerce, économie, gestion	32	■ Sciences.....	58	■ Droit	38	■ Sport	64	■ Fonction publique	40	■ Tourisme, transports	66	■ Industrie	42			
■ Agriculture-environnement	26	■ Info-communication / Informatique	48																										
■ Arts, culture	28	■ Lettres, sciences humaines	50																										
■ Bâtiment, travaux publics	30	■ Santé-social	54																										
■ Commerce, économie, gestion	32	■ Sciences.....	58																										
■ Droit	38	■ Sport	64																										
■ Fonction publique	40	■ Tourisme, transports	66																										
■ Industrie	42																												
Les adresses des établissements.....	72																												
Universités, lycées, centres de formation d'apprentis, écoles spécialisées.																													

Index des diplômes.....	82
Les rendez-vous régionaux.....	84

ÉTUDES SUP TOP DÉPART

Vous êtes en terminale.
Au cœur de vos
préoccupations : obtenir le bac.

Néanmoins, vous devez
aussi vous soucier
des poursuites d'études,
car les inscriptions
dans le supérieur
ont lieu cette année.

Pour ne pas rater
le top départ,

informez-vous et profitez

des dispositifs en place :

◆ l'entretien personnalisé
au lycée ;

◆ la démarche

d'« orientation active »

en lien avec l'université.

Ils vous aideront à affiner
vos choix.

S'inscrire : quand e

Le portail www.admission-postbac.fr est le site obligatoire pour tous les
élèves de terminale. Il assure une double fonction :

- le recueil de la totalité des intentions d'orientation et des préinscriptions à l'université
- le recueil des candidatures à la plupart des formations de l'enseignement supérieur (voir liste ci-dessous).

Les inscriptions qui relèvent du portail admission-postbac

*En 2009, le portail unique admission-postbac
permettra de s'inscrire simultanément
dans la plupart des formations
de l'enseignement supérieur.*

> à l'université

- DEUST, DUT
- 1^{re} année de licence (L1)
- PCEM1, PCEP1

> au lycée

- BTS, BTSa, DMA
- mise à niveau pour les BTS des arts
- mise à niveau pour le BTS hôtellerie
- CPES, CPGE
- DCG
- DTS

> formations d'ingénieurs

- la plupart des écoles
- les cycles préparatoires



> 4 étapes à ne pas manquer

20 janvier
OUVERTURE
DE LA PROCÉDURE

septembre

octobre

novembre

décembre

janvier

S'INSCRIRE DANS

UNE AUTRE ACADÉMIE

► Via le site onisep.fr, vous pouvez avoir accès à l'ensemble des guides régionaux « après le bac 2009 ». Par ailleurs, chaque académie utilise à présent le portail unique pour l'inscription à la majorité des formations du supérieur (voir rubrique « Les inscriptions qui relèvent du portail admission-postbac » ci-contre)

Les inscriptions qui ne relèvent pas du portail admission-postbac

Social, santé, arts-architecture, IEP : un certain nombre d'instituts de formation ne participent pas à la procédure d'inscription via le portail unique.

SANTÉ

- > École d'Orthophonie
Retrait des dossiers en janvier-février 2009
- > École d'Orthoptie
Se renseigner à l'École en mai-juin 2009
- > Instituts de formation en soins infirmiers du Bas-Rhin
Dépôt des candidatures du 5 janvier au 31 mars 2009
- > Instituts de formation en soins infirmiers du Haut-Rhin
Dépôt des candidatures du 1er décembre 2008 au 27 février 2009

SOCIAL

- > École d'Éducateurs de jeunes enfants
- > École d'Éducateurs spécialisés
- > École d'Assistants sociaux
Date limite de dépôt des candidatures : 9 février 2009
- > École d'Éducateurs techniques spécialisés
Date limite de dépôt des candidatures : 4 mai 2009
- > École de Moniteurs-éducateurs
Inscriptions du 1er décembre 2008 au 16 février 2009

et comment ?

Attention la procédure par www.admission-postbac.fr est **rigoureuse** :

- plusieurs candidatures sont possibles mais une seule admission sera proposée pour le voeu le mieux placé dans votre classement,
- l'ordre des voeux est essentiel : il est de votre responsabilité et il sera pris en compte pour la proposition d'admission,
- la procédure se déroule en 4 étapes et le calendrier est à respecter **impérativement**.

Consulter toutes les informations à ce sujet sur www.admission-postbac.fr/guide du candidat.

www.admission-postbac.fr



Sur admission-postbac, vous pouvez **dès à présent** :

- Consulter des informations sur les différentes filières et leurs débouchés via le module de l'Onisep du site
- Prendre connaissance de la procédure détaillée par laquelle vous vous porterez candidat aux formations qui relèvent du portail.

Étape 1

J'ouvre un dossier électronique et saisis mes voeux de formation par ordre de préférence (date limite : 20 mars).

Je remplis le dossier complémentaire d'orientation active. J'imprime mes fiches de candidature.

Étape 2

Je constitue un dossier papier pour les formations qui le demandent (date limite : 3 avril).

Je peux modifier le classement initial de mes voeux (date limite : 6 juin).

Étape 3

Je consulte les propositions d'admission et je donne ma réponse.

3 phases d'admission :
- 9 juin
- 23 juin
- 14 juillet.

Étape 4

Le bac en poche, je m'inscris à la formation obtenue dans l'établissement.

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

Il vous appartient donc entièrement de prendre connaissance de leurs calendriers et modalités d'inscription et d'effectuer la totalité des démarches dans les temps impartis. Pour éveiller votre vigilance nous avons apposé le pictogramme suivant ⚠ devant les formations immédiatement accessibles après le bac, ne relevant pas du portail unique.

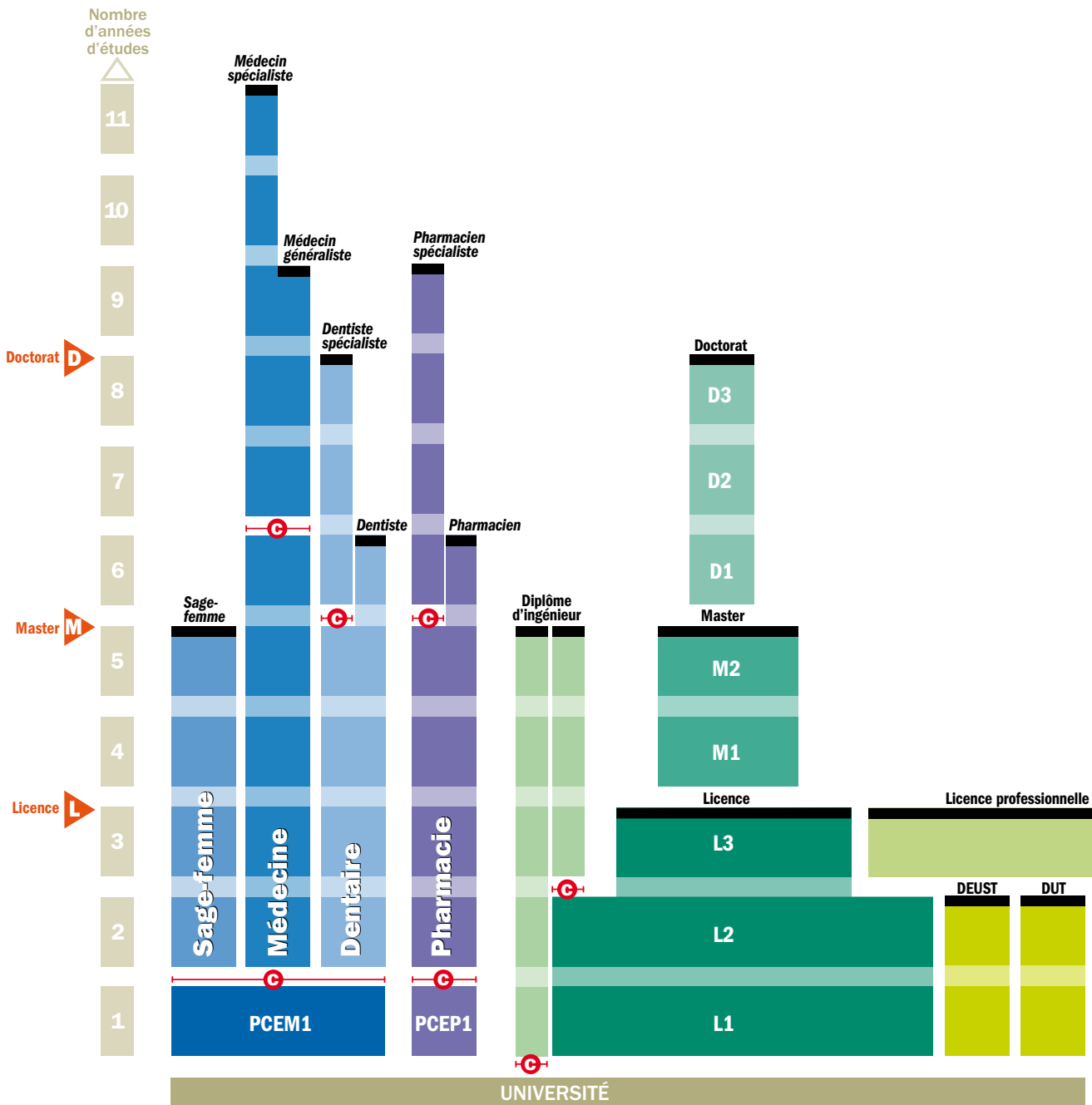
ARTS - ARCHITECTURE

- > **Ecole Supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg**
Pas de concours en 2009.
Concours 2010 : retrait du dossier à partir d'octobre 2009
- > **École des Beaux-Arts de Mulhouse**
Retrait du dossier : 2 février - 27 mars 2009
- > **École Supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg**
Retrait du dossier : 15 janvier - 1er mars 2009
- > **École d'Architecture de Strasbourg**
Retrait du dossier : 20 janvier - fin mars 2009

Institut d'Études Politiques

Se renseigner dès janvier sur www-iep.u-strasbg.fr

Le schéma des études supérieures



▲ Bac

■ Diplôme ou Diplôme d'État

⊖ Accès sur concours

PCEM1 : 1^{re} année du premier cycle des études médicales

PCEP1 : 1^{re} année du premier cycle des études pharmaceutiques

BTS : brevet de technicien supérieur

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DUT : diplôme universitaire de technologie

NB : BTS, DEUST, DUT : ces 3 diplômes permettent une insertion professionnelle.

Les licences

En 3 ans après le bac, la **licence générale** est le premier pas vers le **master** puis le **doctorat**. Organisée en parcours pluridisciplinaires, elle permet de se spécialiser progressivement.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

S'INSCRIRE DANS MON ACADÉMIE

► Lisez attentivement les pages 2 et 3.

S'INSCRIRE DANS UNE AUTRE ACADÉMIE

► voir page 2 et 3

► Où et comment ?

L'université couvre de nombreux domaines de formation et délivre des diplômes à différents niveaux : licence, master, doctorat (d'où l'appellation LMD).

- La **licence** se prépare en **3 ans** au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR). La 1^{re} année est dite **L1** (année fondamentale) ; la 2^e année, **L2** (année de consolidation) ; la 3^e année, **L3** (année de spécialisation).

- Les cours magistraux en amphitheâtre alternent avec des travaux pratiques (TP) ou dirigés (TD) en groupes-classes. Toutefois, le plan pluriannuel (2008-2011) pour la réussite en licence préconise une limitation des cours en amphitheâtre pendant la 1^{re} année de licence (L1) afin d'offrir aux étudiants un encadrement pédagogique renforcé. Pour tous les étudiants de licence, il prévoit également au moins un stage en entreprise, dans l'administration, l'enseignement ou au sein d'associations.

► Accès

Pour entrer à l'université, il suffit d'avoir le bac (ou un diplôme équivalent). Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec son profil.

- Suivre des études dans la filière de son choix est un droit. Mais les capacités d'accueil peuvent être limitées et les candidats nombreux. Certaines filières très demandées organisent ainsi des **tests de niveau** lors des inscriptions : en langues, en arts plastiques, en musique...

- S'il est aisé de s'inscrire en licence, il est important de **se renseigner avant sur les contenus** de la filière envisagée, ses exigences, les profils adaptés... afin de limiter les risques d'échec.

- Un dispositif dit « **d'orientation active** » est mis en place dans la plupart des universités. Sur le site www.admission-postbac.fr, l'élève de terminale indique ses vœux de filières pour obtenir un avis sur ses chances de réussite et des conseils. Il reste maître de son choix.

► Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à la fac.

- Avec 20 à 30 heures hebdomadaires d'enseignement en moyenne, chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examen dont une de rattrapage. La seule participation aux cours ne saurait toutefois suffire à assurer la réussite aux évaluations.

- Pour ne pas être de ceux qui échouent en 1^{re} année, il vous faudra **approfondir les cours régulièrement**, lire des ouvrages, chez vous et en bibliothèque universitaire (BU). Comptez une bonne **vingtaine d'heures de travail personnel par semaine**.

- À la rentrée 2008, le **plan pluriannuel pour la réussite en licence** alloue, en 1^{re} année, 5 heures supplémentaires par semaine d'accompagnement ou d'enseignement. Il prévoit aussi un **accompagnement renforcé** : le **tutorat** d'accueil en début de 1^{er} semestre permet ainsi à l'étudiant d'identifier ses points forts et lacunes ; les **modules de soutien** pilotés par des enseignants référents l'aident par la suite à surmonter ses éventuelles difficultés.

INFO +

L'université, c'est aussi...

> **Les études de santé** se déroulent à l'université. Les cursus de médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme débouchent en 5 à 11 ans sur des diplômes d'État. Ceux d'orthoptiste et d'orthophoniste, en 3 ou 4 ans, à un certificat de capacité. Ces titres sont obligatoires pour exercer.

> Sont aussi délivrés à l'université : les **diplômes universitaires de technologie (DUT > voir p. 10)**, les **diplômes universitaires (DU, tout niveau)**, les **diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST, 2 ans après le bac)**.

► Au programme

Organisées en domaines, mentions, spécialités..., les licences offrent une trentaine de voies de formation (biologie, sport, arts, droit, mathématiques...). Elles se déclinent aussi en parcours types, définis par chaque université.

- La **licence générale** couvre **6 semestres**. Chaque semestre se compose d'**unités d'enseignement** (UE) obligatoires et optionnelles, valant chacune un nombre de **crédits** donné. L'étudiant validera 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.

- La **1^{re} année de licence** renforce l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (langues étrangères, TIC, méthodologie, autonomie). Pour certains étudiants en difficulté, la **réorientation** vers un DUT ou un BTS est favorisée dès la fin du 1^{er} semestre ou en fin de L1.

- La **2^e année** est articulée autour de la **spécialisation disciplinaire** et de la découverte de champs de métiers en relation avec la formation. La **poursuite d'études en licence professionnelle** est plus ouverte aux étudiants issus de L2.

- La **3^e année** s'attache à approfondir la **spécialisation disciplinaire** et à renforcer l'ouverture vers les champs de métiers possibles. En fin de L3, tout étudiant devra avoir validé **au moins un stage** dans son cursus (administration, enseignement, entreprise, association).

► Validation du diplôme

L'évaluation des connaissances se fait par contrôle continu, examen terminal ou combinaison des deux modalités. **À noter** : en L1, le **contrôle continu** se généralise, voire devient le seul mode d'évaluation.

- La **licence générale** vaut **180 crédits**. Des crédits **capitalisables** (c'est-à-dire définitivement acquis, ce qui autorise une interruption puis une reprise des études) et **transférables**, en France et dans les pays de l'Espace européen. Les périodes d'études à l'étranger sont ainsi validées. L'objectif du système de crédits est de **favoriser la mobilité** : d'un établissement à l'autre, d'une région ou d'un pays à l'autre, mais aussi de permettre la **constitution de parcours individualisés**.

À noter : l'université continue à délivrer, après une L2 validée, un diplôme intermédiaire : le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), sur demande de l'étudiant.

► Poursuite d'études

La licence générale est conçue pour une poursuite d'études.

- Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en **master** (bac + 5). Ce diplôme correspond à 4 semestres (120 crédits). Il est organisé sur deux années (**M1** et **M2**) qui se déclinent en spécialité ou parcours « recherche » ou « professionnel ». Le **master à finalité recherche** vise l'inscription en doctorat (bac + 8) ; le **master à finalité professionnelle**, l'insertion dans une fonction ou un secteur précis.

- Autre possibilité : **rejoindre une école** de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un institut d'études politiques... accessibles sur titres et épreuves. Ou se présenter aux **concours de la fonction publique**.

► Débouchés

- À l'issue du **master à finalité professionnelle**, les profils scientifiques à vocation industrielle (électronique, automatisme, maintenance...), sont les mieux placés sur le marché du travail. Les diplômés en gestion connaissent aussi des conditions d'insertion favorables. Les profils littéraires, sciences humaines et droit présentant une double compétence (langue et informatique ou art et gestion...) sont très appréciés des employeurs.

- Le **master à finalité recherche** forme les futurs enseignants recrutés sur concours (agrégation) et, à l'issue du doctorat, les futurs chercheurs.

> Pour les spécialités, voir les formations par domaines dans votre région p. 21 et suivantes.

> Voir les fiches universités p. 22 et 23.

LEXIQUE

BTS : brevet de technicien supérieur

CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et technologiques

DUT : diplôme universitaire de technologie

L1 : 1^{re} année de licence

M1 : 1^{re} année de master

PCEM1 : 1^{re} année du 1^{er} cycle des études médicales

TIC : technologies de l'information et de la communication

UE : unité d'enseignement

UFR : unité de formation et de recherche

À SAVOIR

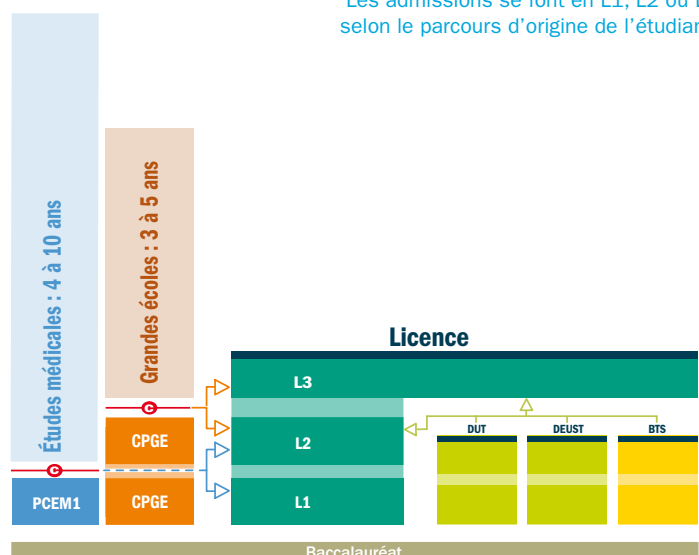
Les licences professionnelles

Elles se préparent en **1 an** après bac + 2 (L2, BTS, DUT), à l'université, en lycée, en école ou en centre de formation d'apprentis (CFA). Offrant une spécialisation plus fine ou une double compétence, elles visent à favoriser l'insertion dans le marché de l'emploi.

schéma

Itinéraires d'accès à la licence

Les admissions se font en L1, L2 ou L3 selon le parcours d'origine de l'étudiant.



Le DUT

(diplôme universitaire de technologie)

Un diplôme qui permet **l'insertion** sur le marché du travail et la **poursuite d'études**.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

S'INSCRIRE

DANS MON ACADÉMIE

➤ Voir pages 2 et 3.

S'INSCRIRE DANS

UNE AUTRE ACADÉMIE

➤ Voir pages 2 et 3.

➤ Où et comment ?

Le DUT se prépare en **4 semestres**, soit 2 ans, au sein d'un institut universitaire de technologie (IUT). La formation alterne cours en amphi, travaux en petits groupes et projets tutorés.

- Quelques IUT proposent la formation par apprentissage, avec un programme d'études qui n'est pas allégé pour autant.

➤ Accès

Avec le bac. Il est recommandé que celui-ci soit compatible avec la spécialité visée. Sélection sur dossier (bulletins de 1^{re} et du 1^{er} trimestre de terminale), parfois sur tests et/ou entretien.

- Les bacheliers technologiques qui ont obtenu leur bac avec mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit en DUT à condition d'avoir fait acte de candidature dans une spécialité proche du bac préparé et en respectant les formes et délais prévus.

- À noter : certains IUT proposent la formation en 1 an « **année spéciale DUT** », pour les candidats ayant validé un bac + 2.

➤ Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours, travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP). Et aussi beaucoup de travail personnel. Un rythme soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

➤ Au programme

La formation couvre un domaine professionnel correspondant à une famille d'emplois (exemple : gestion logistique et transport). Elle comporte **une majeure et trois modules** choisis par l'élève selon son projet, ainsi que **10 semaines de stage** valant première expérience professionnelle.

- Attention : tous les secteurs d'activité ne sont pas représentés. Ainsi, aucun DUT dans les domaines de l'audiovisuel ou des arts.

➤ Validation du diplôme

Le **diplôme national** est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances, avec une validation à chaque fin de semestre.

- Inscrit dans le LMD, le DUT donne droit à **120 crédits**.

➤ Poursuite d'études

La formation générale et polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études. Les possibilités varient selon la spécialité.

- À l'université, les **licences pro** sont la voie la plus adaptée. Elles permettent d'approfondir la formation ou d'acquérir une double compétence tout en accédant au niveau bac + 3.

Les **licences générales** sont accessibles avec un très bon dossier. Leur objectif est la poursuite d'études en master (bac + 5).

- Autre possibilité : **rejoindre une école** d'ingénieurs ou de commerce grâce aux « admissions parallèles » (pour 3 ans), ou une **formation complémentaire** (pour 1 an).

➤ Débouchés

L'insertion professionnelle des titulaires de DUT est **globalement satisfaisante**, avec toutefois des distinctions selon les spécialités.

- La situation à l'embauche est plus favorable dans l'industrie et le commerce.

➤ Pour les spécialités, voir les formations par domaines dans votre région p. 21 et suivantes.
➤ Voir les fiches universités p. 22 et 23.

INFO +

L'apprentissage

> Une formule pour les formations à vocation professionnelle de tous niveaux. Dans l'enseignement supérieur, cinq apprentis sur dix préparent un BTS et un sur dix, un DUT.

Les avantages de la formule : étudier tout en étant salarié, mettre en application la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience. Un choix d'études qui ne va pas sans contraintes. Vie active rime en effet avec horaires et vacances de salarié, emploi du temps chargé... Il n'est pas toujours facile de gérer son temps entre travail et études. De fait, le taux de réussite des apprentis est inférieur à celui des étudiants scolarisés. D'où la nécessité de s'engager en connaissance de cause.

Pour en savoir plus : www.lapprentissage.com ; www.travail.gouv.fr

En page 15 vous trouvez l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'apprentissage. Toutes les formations accessibles par apprentissage sont signalées par un (A) - pages 26 à 67.

DANS LES LYCÉES ET LES ÉCOLES

Les BTS

(brevets de technicien supérieur)

Les BTS et BTSA (pour l'agriculture) répondent aux **besoins des entreprises**.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

► Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent sur 2 ans, dans une section de techniciens supérieurs (STS). À noter : les BTS prothésiste-orthésiste et podologue se préparent en 3 ans.

- Avec une trentaine d'élèves par classe, l'**encadrement pédagogique** est proche de celui de terminale.
- Certains établissements proposent la formation par l'**apprentissage** : une formule réservée aux plus motivés et travailleurs, les études s'ajoutant au travail en entreprise (voir l'Info+ ci-contre).

► Accès

Avec le **bac** (ou un niveau bac dans certains cas). Il est recommandé que celui-ci soit compatible avec la spécialité visée.

- Sélection sur dossier (bulletins de 1^{re} et du 1^{er} trimestre de terminale), parfois sur dossier de travaux (pour les spécialités arts, par exemple), tests ou entretien de motivation. Les bacheliers techno sont prioritaires.
- À noter : les titulaires d'un bac technologique ou professionnel obtenu avec mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité proche, à condition d'avoir fait acte de candidature en BTS dans les formes et les délais prévus.

► Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours, travaux dirigés (TD) et pratiques (TP). Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

► Au programme

Le BTS permet d'acquérir des **compétences dans un domaine pointu** : transport, édition, électronique, design... Il est proposé dans 106 spécialités, souvent assorties d'options.

- Avec un objectif d'insertion professionnelle, la formation privilégie la **pratique**, les **stages** et l'intervention de représentants du secteur.
- Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^e année.

► Validation du diplôme

Le **diplôme, national, est délivré à l'issue d'un examen final**. Les résultats de 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^e année. Intégré au LMD, le BTS vaut **120 crédits**.

► Poursuite d'études

Les titulaires de BTS poursuivent peu leurs études. Leur formation les prépare moins à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

- À l'université, ils préparent plutôt une **licence pro** (bac + 3), pour acquérir une spécialisation ou une double compétence.
- Les **écoles d'ingénieurs** proposent des concours spécifiques, mais la sélection est sévère. Il est conseillé de suivre une **prépa spécifique en 1 an** : celles réservées aux BTS-DUT industriels mènent aux écoles d'ingénieurs ; celles ouvertes aux BTSA et BTS-DUT de biologie conduisent aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires.
- Les écoles de commerce les recrutent via les concours post-bac + 2.
- Autre possibilité : suivre une **formation complémentaire en 1 an** (CS, FCIL...).

► Débouchés

Les BTS sont appréciés des entreprises. La situation à l'embauche est plus favorable pour certaines spécialités, notamment les spécialités industrielles et commerciales.

- Pour les spécialités, voir les formations par domaines dans votre région p. 21 et suivantes.
- Pour les adresses des lycées, voir p.74.

S'INSCRIRE

DANS MON ACADEMIE

► Voir pages 2 et 3.

S'INSCRIRE DANS

UNE AUTRE ACADEMIE

► Voir pages 2 et 3.

À SAVOIR

Le passage par une année de mise à niveau (MAN) est obligatoire pour intégrer certains BTS.
C'est le cas du BTS hôtellerie-restauration, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie, et des dix BTS des arts, pour ceux qui n'ont pas le bac STI arts appliqués.

Quelles différences ?

DUT

- > à l'université
- > 50 à 100 élèves par promo
- > 65% ont un bac général
- > 45 filières au choix
- > études polyvalentes
- > contrôle continu
- > 2/3 des diplômés poursuivent leurs études

BTS

- > en lycée ou en école
- > 30 élèves par classe
- > 65% ont un bac techno
- > 142 filières au choix
- > études plus spécialisées
- > examen final
- > 1/3 des diplômés poursuivent leurs études

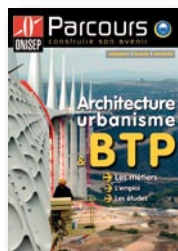
Les écoles spécialisées



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Après le bac, nombre de lycées, instituts et écoles proposent des formations en vue d'un **métier précis**. Au terme des 2 à 5 années, un diplôme reconnu.

À LIRE



LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

En France, vingt écoles publiques préparent au **métier d'architecte** et quatre à celui de **paysagiste**. Elles délivrent un diplôme d'État (DE).

Durée : 5 ans. **Accès** : sur dossier avec le bac. Les bacheliers **S** sont majoritaires.

Forment également des architectes : une école privée parisienne (ESA) et une école d'ingénieurs à Strasbourg (INSA).

LES ÉCOLES D'ART

Elles préparent aux **métiers du graphisme** ou du **design** pour la mode, la publicité, l'édition, la communication, l'aménagement d'espace... Qu'elles soient privées ou publiques, c'est leur réputation auprès des professionnels qui prime.

Durée : 2 à 5 ans.

Accès : sur dossier de travaux personnels, concours et entretien, avec le bac.

- Les **écoles supérieures d'arts appliqués** (Estienne, Olivier de Serres, Duperré, Boule à Paris ; ESAAT à Roubaix ; ESAD à Strasbourg, lycée Alain-Colas à Nevers, lycée La Martinière

Terreaux à Lyon) préparent aux **DMA** et **BTS** (bac + 2), puis aux **DSAA** (bac + 4). Les places étant rares, la sélection est sévère.

- Les **écoles nationales, régionales ou municipales des beaux-arts**, une cinquantaine en France, délivrent des diplômes nationaux : DNAT, DNAP à bac + 3 ; DNSEP à bac + 5.

- Les plus connues et les plus sélectives sont les **écoles nationales supérieures d'art** : Les Ateliers (**ENSCI**), Les Arts-Déco (**ENSAD**), Les Beaux-Arts (**ENSBA**), à Paris, ainsi que l'École nationale de la photo (**ENP**) à Arles.

- Les **écoles privées** sont souvent très coûteuses. On en dénombre de prestigieuses (Penninghen, ECV, Camondo...).

LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Une centaine d'écoles recrutent au niveau du bac : les INSA, les ENI, les écoles de la FESIC, ou encore les écoles Polytech et certaines écoles de chimie qui recrutent via des cycles préparatoires communs (CPR, CPI).

Durée : 5 ans (2 ans en cycle préparatoire ; 3 ans en cycle ingénieur). À noter : les écoles à « prépas intégrées » permettent à leurs élèves de continuer dans le cycle ingénieur qu'elles proposent sans passer de concours. **Accès** : sur concours avec le bac **S**, mais aussi **STI**, **STL**, voire **STAV**.

LES ÉCOLES DE CINÉMA, MUSIQUE, SPECTACLE

- Pour l'**audiovisuel**, de nombreuses écoles privées recrutent dès le bac. Il existe aussi deux écoles consulaires : l'**EMCA** (École des métiers du cinéma d'animation) gérée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Angoulême ; **Les Gobelins/École de l'image** gérée par la CCIP de Paris. La première propose deux formations postbac dans le domaine du cinéma d'animation (2D ou 3D). L'autre forme à la photographie et au cinéma d'animation (mais aussi au multimédia).

- Les **écoles nationales d'art dramatique**

3 INFO +

Bien choisir son école

Dans certains secteurs comme les arts, l'audiovisuel, le tourisme ou le commerce,

les écoles privées sont nombreuses et de qualité inégale. Informez-vous :

depuis quand l'école existe-t-elle ? Comment sélectionne-t-elle ses élèves ?

Quels sont les résultats aux examens ? Que recouvrent les frais de scolarité ?

L'insertion professionnelle à la sortie de l'école est-elle bonne ?

Il est important de savoir quel est le diplôme délivré. Un diplôme d'ingénieur est dit RCT quand il est reconnu par la commission des titres. Un diplôme consulaire est délivré par une école de la CCI (chambre de commerce et d'industrie), et un diplôme visé, par une école reconnue de l'État. Certains syndicats professionnels octroient des labels qualité : ainsi, le Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI).

Tenir jusqu'au bout

Ces formations menant à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation.

D'autant qu'il n'y a pas de diplôme intermédiaire : il faut achever le cursus pour avoir le titre. En cas d'échec ou d'abandon, rares sont les possibilités de réorientation.

n'admettent pas les débutants. Quelques écoles publiques reconnues proposent des formations en 2 ou 3 ans accessibles sur concours. Les cours ou écoles privés, ouverts à tous, sont de qualité variable.

- Pour la **musique** et la **danse**, conservatoires nationaux ou régionaux et écoles privées se partagent les formations.

LES ÉCOLES DE COMMUNICATION

- Les écoles formant les **chargés de communication, attachés de presse ou chargés de relations publiques** sont souvent privées et coûteuses.

Durée : 4 ans (2 cycles de 2 ans). **Accès** : sur dossier, tests et entretien avec le bac ou plutôt à bac + 1.

- Deux formations de **journalisme post-bac** sont reconnues par la profession : les IUT information-communication de Tours et Lannion, qui délivrent un diplôme universitaire de technologie. Attention : les autres formations recrutent après la licence.

Durée : 2 ans. **Accès** : sur concours ; les admis ont souvent un bac + 2, + 3.

LES ÉCOLES DE COMPTABILITÉ, COMMERCE OU GESTION

- Les écoles de la filière **expertise comptable** dispensent des formations à différents niveaux, menant à des diplômes spécifiques. Le premier est le diplôme de comptabilité et gestion (DCG) que l'on peut aussi préparer en lycée public ou privé.

Durée : 3 ans. **Accès** : sur dossier avec le bac S, ES ou STG.

- Les écoles spécialisées dans la **distribution, la vente ou le commerce international** sont nombreuses. Signalons les écoles consulaires organisées en réseau : les instituts de force de vente (IFV), les écoles de gestion et de commerce (EGC), les instituts de promotion commerciale-écoles du commerce et de la distribution (IPC-ECD), les académies commerciales internationales (ACI). Leur qualité est reconnue sur le marché.

Durée : 1 à 3 ans. **Accès** : sur concours.

- Une quarantaine d'écoles supérieures de commerce recrutent dès le bac.

Durée : 4 à 5 ans. **Accès** : sur concours. Les bacheliers S et ES sont majoritaires. On y trouve néanmoins des bacheliers L et STG.

LES ÉCOLES INDUSTRIELLES

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : **qualiticien, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats...** Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile. Les plus nombreuses concernent le technico-commercial ou l'informatique.

Durée : 2 à 4 ans d'études.

Accès : sur dossier, voire tests et entretien avec un bac S ou STI.

LES ÉCOLES PARAMÉDICALES

Elles préparent à une quinzaine de métiers (infirmière, pédicure, manipulateur radio, kiné...) et délivrent un diplôme d'État (DE).

Durée : de 1 an pour l'aide-soignant à 6 ans pour l'ostéopathe. 3 ans, le plus souvent.

Accès : sur concours avec le bac (sauf pour aide-soignant et auxiliaire de puériculture). La sélection est sévère. Une année de préparation est souvent nécessaire. Les admis sont pour la plupart des bacheliers S ou STL. Les titulaires du nouveau bac ST2S devraient y figurer en bonne place.

Attention : certaines écoles recrutent à l'issue du concours de fin de 1^{re} année de médecine (PCEM1) : kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien.

À noter : les formations d'orthophoniste et d'orthoptiste menant au certificat de capacité sont dispensées à l'université (voir page 7).

LES ÉCOLES DU SECTEUR SOCIAL

Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé... et délivrent un diplôme d'État (DE).

Durée : 2 à 3 ans. **Accès** : sur concours avec le bac (sauf pour moniteur-éducateur notamment). À noter : les DE d'assistant de service social et d'éducateur spécialisé peuvent se préparer en 1 an après le DUT carrières sociales (dans l'option adaptée).

LES IEP

Au nombre des grandes écoles, les instituts d'études politiques forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion...

Durée : 5 ans. **Accès** : sur épreuves avec le bac (en juillet-août). Retrait des dossiers de candidature en février-mars.

À noter : dans certains IEP, les bacheliers reçus avec mention « très bien » peuvent être dispensés des épreuves.

> Pour les spécialités, voir les formations par domaines dans votre région p. 21 et suivantes.

INFO +

D'autres écoles recrutent à bac + 2, 3 ou 4

Les écoles ne recrutent parfois qu'après plusieurs années d'études supérieures. C'est le cas de la plupart des écoles de journalisme ou de documentation, mais aussi des formations professionnelles pour devenir avocat, magistrat, notaire... Sans oublier les écoles normales supérieures (ENS) et un grand nombre d'écoles d'ingénieurs ou de commerce (voir page 13).

Des formations en un an

Il existe des formations en un an post-bac : formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) ; mention complémentaire (MC) ; certificat de spécialisation (CS). Proposées sur des créneaux pointus, elles facilitent l'insertion sur le marché du travail.

S'INSCRIRE

DANS MON ACADÉMIE

➤ **Attention aux dates.** Les inscriptions commencent dès septembre pour les écoles du secteur social, en décembre pour les écoles paramédicales ou d'art, en février-mars pour les écoles d'architecture...

➤ **Certaines écoles d'ingénieurs** ont mis en place une procédure commune d'inscription via les sites www.admission-postbac.org ou www.grandesecoles-postbac.fr.

➤ **Les écoles de commerce** recrutent souvent via des banques d'épreuves communes. Inscription dès janvier sur les sites : www.concours-accs.com ; www.concours-pass.com ; www.concours-prism.com ; www.concours-sesame.net ; www.concours-team.net.

➤ **Les épreuves de sélection** se déroulent dans tous les cas avant même l'examen du bac.

➤ **Voir le calendrier p. 2-3.**

S'INSCRIRE DANS

UNE AUTRE ACADÉMIE

➤ **Voir pages 2 et 3.**

Les classes préparas



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Exigeantes, les classes préparas (dites « CPGE ») sont la principale voie d'accès aux grandes écoles.

LEXIQUE

BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre

CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles

EPS : éducation physique et sportive

ES : économique et social

L : littéraire

LVE : langue vivante étrangère

MP : maths-physique

MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

PC : physique-chimie

PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PT : physique et technologie

PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur

PSI : physique et sciences de l'ingénieur

S : scientifique

STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

STG : sciences et technologies de la gestion

STI : sciences et technologies industrielles

STL : sciences et technologies de laboratoire

TB : technologie, biologie

TPC : technologie et physique-chimie

TSI : technologie et sciences industrielles

À SAVOIR

Les concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires et des écoles normales supérieures prévoient des quotas par filières, ce qui laisse sa chance à tout profil d'élève (bachelier général comme bachelier technologique).

► Où et comment ?

Les préparas se déroulent sur **deux ans**. Elles alternent **cours théoriques** et **exercices pratiques**, devoirs sur table et « colles » (interrogations orales).

- La formation est dispensée principalement par les **lycées** publics et privés.

Attention ! les établissements **ne proposent pas toujours la 2^e année**. Se renseigner lors de l'inscription.

- On distingue **trois familles de préparas** : les préparas littéraires et artistiques ; les préparas scientifiques et technologiques ; les préparas économiques. Elles **mènent**, selon la filière, aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles d'ingénieurs ou écoles nationales vétérinaires (ENV), aux écoles de commerce ou de gestion, toutes accessibles sur concours (voir les tableaux page 14). Ces écoles requièrent toutes un **bon niveau général**, de grandes **capacités de travail** et une **solide motivation**.

► Accès

Admission sur **dossier scolaire** (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les **notes** de première et du 1^{er} trimestre de terminale, mais aussi les **appréciations** des professeurs et la **motivation**.

- Les préparas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.

- Les CPGE ne concernent pas que les **bacheliers généraux (S, ES ou L)**, même s'ils y sont majoritaires. L'option technologique des préparas économiques et commerciales est ainsi réservée aux **bacheliers STG** ; les préparas TSI, TB et TPC sont réservées, selon le cas, aux **bacheliers STI, STL ou STAV** (voir les tableaux page 14).

À noter : il existe des préparas en 1 an post-BTS ou DUT scientifiques visant les écoles d'ingénieurs, d'agronomie ou vétérinaires.

► Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est soutenu. Il est essentiel de bien **s'organiser** pour pouvoir fournir un **effort régulier** sur deux années.

► Au programme

Les **cours** sont « **calés** » sur les **concours préparés**. Pluridisciplinaires, ces classes accordent une large place à la culture générale et aux langues étrangères.

En préparas littéraires et artistiques

- Les **prépas ENS lettres** proposent des cours de philo, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et des options (grec, latin, langue, géographie, arts...). À noter : la 1^{re} année est commune aux préparas Ulm et Lyon. Le choix de l'ENS se fait en 2^e année.

- Les **prépas ENS lettres et sciences sociales** prévoient français, histoire-géo, philosophie, LVE, maths, économie, et des options (grec, latin, sciences sociales, LVE, arts, géographie...).

- Les **prépas Saint-Cyr lettres** ont un programme similaire, le sport en plus.

- La **prépa artistique ENS Cachan** combine création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art, LVE.

- La **prépa Chartes** associe français, latin, histoire médiévale et histoire moderne, LVE et, en option, grec ou LVE.

En préparas scientifiques et technologiques

- Les **prépas scientifiques** accueillent les bacheliers S en 1^{re} année dans 3 voies : MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2^e année sur 4 voies : MP, PC; PSI, PT (voir le tableau page 14). S'y ajoute la filière BCPST, organisée sur 2 ans.

- En **MP**, les maths et la physique sont les disciplines reines, sans oublier la chimie et les sciences industrielles ou l'informatique.

- En **PC**, la physique et la chimie dominent avec une approche expérimentale ; les maths y sont moins abstraites qu'en MP

- En **PSI**, les mathématiques, la physique, la chimie, la mécanique et l'automatique concourent à l'étude d'objets technologiques complexes.

- En **PT**, sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de math-physique et des TP en technologie industrielle.

- En **BCPST**, la formation tourne autour des sciences du vivant et géosciences, des sciences physiques et des maths.

● En **prépas technologiques**, les programmes sont adaptés aux cours suivis au lycée.

- La filière **TSI**, réservée aux bacheliers STI industriels et STL spécialité physique, prévoit maths, physique, chimie, sciences industrielles, en vue d'entrer en école d'ingénieurs ou à l'ENS Cachan.

- La filière **TB**, réservée aux STL spécialité biologie et STAV, tourne autour des math-physique, sciences du vivant, géosciences, technologies biochimiques et biologiques. Elle mène aux écoles d'agronomie et vétérinaires.

- La filière **TPC**, réservée aux STL spécialité chimie, privilégie maths, physique-chimie, technologies physique et chimique. Objectif : écoles de chimie et de génie chimique.

En prépas économiques

● Les **prépas économiques et commerciales** accordent une place à la culture générale, aux sciences humaines et aux langues étrangères, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.

- L'**option scientifique**, accessible aux bacheliers S, privilégie ainsi les maths.

- L'**option économique**, ouverte aux bacheliers ES et L, associe économie et maths.

- L'**option technologique**, réservée aux STG, s'appuie sur l'économie, le droit et la gestion, avec mise à niveau en culture générale.

● Les **prépas économiques ENS Cachan** proposent 2 voies : l'une met l'accent sur le droit (concours économie, droit et gestion), l'autre sur l'économie (concours économie, méthodes quantitatives et gestion). S'y ajoutent des options en maths ou économie. Y sont admis les bacheliers L, ES, S. Quelques sections accueillent les STG.

► Validation des études

Le passage de 1^{er} en 2^e année est conditionné par les résultats et l'avis des professeurs. Le **redoublement est impossible**.

● Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès.

À noter : le **niveau étant élevé**, les notes sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il ne faut pas se décourager.

● **Inscrites dans le LMD**, les CPGE permettent d'obtenir des crédits ECTS (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

► Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**. Mais les chances de réussite ne sont pas identiques.

● À l'issue des **prépas littéraires**, un élève sur dix intègre une école. Il faut dire que le nombre de places est faible (114 à l'ENS Lyon, 100 à l'ENS Ulm, 30 à Saint-Cyr, 15 à l'École des chartes). Il l'est davantage après une prépa artistique (8 pl. à l'ENS Cachan).

● À l'issue des **prépas scientifiques**, la réussite est au rendez-vous. 80 % des élèves intègrent l'une des 250 écoles d'ingénieurs après 2 ou 3 ans. Mieux vaut tenter sa chance au-delà des écoles les plus connues : Mines, Polytechnique, Ponts...

● À l'issue des **prépas économiques**, plus de 87 % des élèves intègrent l'une des 80 écoles de commerce. Là aussi, ne pas se limiter à HEC, EAP-ESCP, ESSEC, EM Lyon...

● En cas d'échec au concours, on peut refaire sa 2^e année, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou se réorienter à l'université (les élèves sortant de prépas y obtiennent de bons résultats). Pour faciliter les poursuites d'études des élèves de CPGE, des conventions existent entre lycées et établissements d'enseignement supérieur. À noter : la plupart des écoles d'ingénieurs ou de commerce recrutent aussi à bac + 3 ou + 4. On parle d'« admissions parallèles ».

> Pour les adresses des établissements, voir p. 21 et 74

> Pour des détails prépa par prépa, voir p. 14.

2 INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

- Les **écoles d'ingénieurs** proposent une formation en 3 ans, le plus souvent. Elles recrutent à l'issue des prépas MP, PC, PT, PSI et TSI. Néanmoins, les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Certaines écoles de chimie ou génie chimique admettent les sortants de prépas TPC. Celles de géologie-environnement accueillent ceux de prépas BCPST.
- Les **écoles d'agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent sur prépas BCPST et TB.
- Les **écoles de commerce** forment en 3 ans aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques et commerciales, mais aussi des prépas ENS lettres via l'option lettres et sciences humaines des concours.
- Les **instituts d'études politiques** sont accessibles sur épreuves et entretien. Le passage par une classe prépa est un atout.
- Les **écoles normales supérieures** d'Ulm, Lyon et Cachan préparent en 4 ans aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Toutes les filières sont concernées, d'où un recrutement post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou économiques.
- L'**École des chartes** forme en 3 ans des archivistes paléographes. On y accède après une prépa Chartes ou une prépa ENS Ulm lettres.
- L'**École spéciale militaire** Saint-Cyr prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépas Saint-Cyr lettres, sciences (MP, PC et PSI) et économiques (option économique). Les **grandes écoles militaires** recrutent sur prépas scientifiques.

S'INSCRIRE

DANS MON ACADÉMIE

► Voir pages 2 et 3.

S'INSCRIRE DANS

UNE AUTRE ACADÉMIE

► Voir pages 2 et 3.

À SAVOIR

Il ne faut pas confondre les « cycles préparatoires » avec les « classes prépas ». Destinés à certaines écoles d'ingénieurs, les premiers ne permettent pas de se présenter aux autres concours d'entrée :
- le cycle préparatoire intégré (CPI) mène ainsi à certaines écoles de chimie ;
- le cycle préparatoire polytechnique (CPP) ouvre l'accès aux écoles Polytech.

Classes préparatoires littéraires et artistiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{re} année	2 ^e année	Concours et écoles accessibles
L en priorité ES, très bon niveau S } littéraire demandé	Classes préparatoires lettres		
	1 ^{re} année « lettres »	2 ^e année ENS Ulm « lettres »	<ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm section « lettres » École des chartes, concours B (sans latin) Écoles de commerce option « lettres et sciences humaines » Instituts d'études politiques
2 ^e année ENS Lyon « lettres et sciences humaines »		<ul style="list-style-type: none"> ENS Lyon « lettres et sciences humaines » ENS Cachan section « langues étrangères anglais » Écoles de commerce option « lettres et sciences humaines » Instituts d'études politiques 	
S très bon niveau en lettres ES, très bon niveau L } en maths demandé	Classes préparatoires lettres et sciences sociales		<ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm section « sciences sociales » ENS Lyon lettres et sciences humaines section « sciences économiques et sociales » ENS Cachan section « sciences sociales » École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) Écoles de commerce options « lettres et sciences humaines » ou « économie » Instituts d'études politiques
L ES } excellent niveau S } en latin demandé	Classes préparatoires Chartes		École des chartes, concours A avec latin
L, ES, S	Classes préparatoires Saint-Cyr lettres		École spéciale militaire Saint-Cyr section « lettres »
STI arts appliqués Autre bac avec parfois mise à niveau en arts	Classes préparatoires artistiques		ENS Cachan section « design »

Classes préparatoires économiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{re} année et 2 ^e année	Concours et écoles accessibles
S toutes spécialités ES spécialité maths (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales option scientifique	<ul style="list-style-type: none"> Concours des écoles de commerce option scientifique ENS Cachan économie-gestion
ES toutes spécialités L spécialité maths S	Prépas économiques et commerciales option économique	<ul style="list-style-type: none"> Concours des écoles de commerce option économique Concours d'admission à Saint-Cyr ENS Cachan économie-gestion
STG	Prépas économiques et commerciales option technologie	<ul style="list-style-type: none"> Concours des écoles de commerce option technologie ENS Cachan économie-gestion
ES S L parfois STG	Prépas économie et gestion – ENS Cachan options : économie, droit et gestion ; économie, méthodes quantitatives et gestion	<ul style="list-style-type: none"> Concours ENS Cachan économie-gestion ou droit, économie et gestion Certaines écoles de commerce Instituts d'études politiques Écoles nationales de la statistique

Classes préparatoires scientifiques et technologiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{re} année		2 ^e année	Concours et écoles accessibles
	1 ^{er} trimestre	2 ^e et 3 ^e trimestre		
S (tout profil)	MPSI	→	MP ⁽¹⁾	<ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm ENS Lyon ENS Cachan Polytechnique (X) Concours commun Mines-Ponts Concours commun Centrale-Supélec Concours communs polytechniques Concours commun Travaux publics Concours commun Arts et métiers... Écoles de l'armée Concours propres à de nombreuses écoles
	PCSI	→ (option sciences industrielles)	PC ⁽¹⁾	
		→ (option PC)	PSI ⁽¹⁾	
		→ (option sciences industrielles)	PT ⁽¹⁾	
PTSI	→ (option sciences industrielles)	PT ⁽¹⁾		
S	BCPST	→	BCPST	<ul style="list-style-type: none"> Concours «Agro-ENITA» Écoles vétérinaires Écoles de chimie Écoles d'ingénieurs en géologie et environnement (concours G2) ENS Ulm, Lyon, Cachan
STL spécialité biochimie et génie biologique (voire bac STAV)	TB	→	TB	<ul style="list-style-type: none"> Écoles d'ingénieurs en géologie et environnement (concours G2) ENS Ulm, Lyon, Cachan
STL spécialité chimie de laboratoire (voire physique)	TPC	→	TPC	<ul style="list-style-type: none"> Principalement les écoles de chimie et certaines écoles accessibles après les classes BCPST
STI spécialités industrielles, STL spécialité physique de laboratoire	TSI	→	TSI	<ul style="list-style-type: none"> Mêmes écoles que pour les classes MP, PC, PSI, PT (voir ci-dessus)

(1) En 2^e année, des classes étoiles (*) préparent en priorité aux ENS, à Centrale, aux Mines et Ponts, et à Polytechnique.

L'essentiel... sur l'apprentissage



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Acquérir une expérience professionnelle tout en préparant un diplôme : une autre façon de se former qui exige une forte motivation.

► Une formation en alternance diplômante

La formation est basée sur le principe de l'alternance entre l'enseignement général et théorique en Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et une mise en situation professionnelle en entreprise.

A retenir : l'entreprise doit vous confier des activités en lien avec le diplôme préparé.

Tous les types de diplômes technologiques ou professionnels : BTS, DUT, Licence Pro, DE sont en principe accessibles par apprentissage.

Dans ce guide, vous les repêrez au fil des pages 26 à 67 grâce à la lettre (A) apposée à côté du nom de la formation.

► Un statut de salarié

L'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée (de 1 à 3 ans), signé entre vous et l'employeur. Il est accessible aux 16-25 ans et peut être renouvelé si vous préparez plusieurs diplômes consécutifs.

• Signature du contrat :

Le contrat est signé entre trois mois avant et trois mois après le début de la formation.

Il est cependant préférable qu'il le soit avant l'entrée en CFA.

• Temps de travail et congés :

Les 18 ans et plus sont considérés comme des salariés en entreprise : ils relèvent des mêmes dispositions, sauf lorsqu'elles sont contraires à leur situation d'apprenti. La durée de formation en CFA est prise en compte dans la durée de travail. (dispositions horaires spécifiques pour l'hôtellerie-restauration).



• Le salaire :

S'exprime en % du SMIC brut, en fonction des années d'apprentissage et de l'âge.

Année du contrat	Âge de l'apprenti		
	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et plus
1ère année	25%	41%	53%
2ème année	37%	49%	61%
3ème année	53%	65%	78%

• Pour trouver un employeur :

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail et la recherche s'apparente à une recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, entretien avec l'employeur.

Voici quelques pistes pour trouver les offres :

- site www.apprentissage-region-alsace.org > offres/ demandes
- site www.anpe.fr > page Alsace > rubrique contrat d'apprentissage
- les différentes chambres consulaires : Chambre de Commerce, de Métiers, d'Agriculture
- le CFA qui assure la préparation du diplôme recherché a souvent des contacts avec les entreprises
- les pages emploi des quotidiens régionaux. Une première liste de places offertes y est insérée par la Région en avril
- rédiger des candidatures spontanées.

INFO +

- www.apprentissage-region-alsace.org
- www.travail.gouv.fr > fiches pratiques > contrat d'apprentissage
- www.onisep.fr > toutes les formations à temps plein et en apprentissage en France

- les journées Portes ouvertes dans les CFA ont lieu entre janvier et avril 2009
- nuit de l'apprentissage : le samedi 7 février 2009 à la CCI de Strasbourg

- aides financières (hébergement, restauration, transport, équipement...) : consulter les CFA.

QUELQUES CHIFFRES

DE L'ACADÉMIE

► En 2007/2008 :

Plus de 60 diplômes, de la mention complémentaire à la licence professionnelle dans le Guide Après le Bac en Alsace.

Le post Bac représente 18,4% des formations en apprentissage existant.

Les étudiants se dirigent à 38,50% vers la production et à 61,50% vers les services.

Chiffres d'après :

Le point sur ... n°84/juin 2008/
DEF Région Alsace et Enquête n°51/Ministère de l'Education

Témoignages

« Pour ce BTS, je suis 3 jours en entreprise et 2 en formation... Il faut assimiler les contenus de formation et s'impliquer dans le travail en entreprise. Pour tenir le rythme entre le CFA et l'entreprise, bien s'organiser... c'est primordial ».

« C'est une expérience qui ouvre des portes, on connaît la culture d'entreprise, on est considéré comme un salarié... ».

« L'alternance, ce n'est pas du tout la facilité... c'est plus dur, qu'une formation classique. Les connaissances je vais les appliquer dans l'entreprise. La différence : on est plus vite dans le concret ».

Que faire sans le bac ?

Certaines écoles acceptent les non-bacheliers, mais **le mieux est de repasser le bac.**

Se représenter au bac

Le passeport pour continuer ses études reste le bac. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer à nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 90% de ceux qui se représentent l'obtiennent.

- **Refaire une année de terminale** est la meilleure solution. Dès l'annonce des résultats, adressez-vous à votre proviseur pour obtenir l'autorisation de redoubler dans votre lycée. En cas de refus, faites votre demande auprès d'un autre lycée. Pour obtenir les adresses, contactez le CIO. À noter : l'inscription n'est pas automatique.

- **Se présenter en candidat libre** permet de conserver les notes $\geq 10/20$ obtenues la première fois. Attention : Travailler seul demande une grande motivation. Le taux de réussite en candidat libre est inférieur à celui des lycéens. Un conseil, se préparer. Le Centre national d'enseignement à distance (CNED, www.cned.fr) permet de le faire par correspondance. Des cours du soir sont dispensés par les mairies ou des organismes. Les bacheliers qui préparent l'examen tout en travaillant doivent se renseigner au CIO sur les modules de repréparation aux examens par alternance (MOREA). Ne pas oublier de s'inscrire aux épreuves du bac dès octobre via le serveur InscrinetBAC.

Préparer un diplôme

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen du bac.

Certaines exigent le « niveau bac » (c'est-à-dire une moyenne $\geq 8/20$ pour l'ensemble des épreuves).

- **Les écoles accessibles sans le bac** sont le plus souvent privées et chères. Sachez choisir votre établissement.

Renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études... Parmi les secteurs les plus accueillants : la distribution et l'automobile (instituts de formation de vente automobile ou écoles de vente Renault ou Peugeot). Certaines écoles privées permettent aux non-bacheliers de préparer des BTS dans les domaines du tourisme, de la comptabilité, du secrétariat, du commerce... Préférez celles dépendant des chambres de commerce et d'industrie, proches du monde professionnel et reconnues par l'État et informez-vous sur les conditions.

- **La capacité en droit** est accessible aux jeunes âgés de 17 ans au moins. Elle se prépare sur 2 ans en cours du soir à l'université ou avec le CNED. Elle permet de s'inscrire en licence générale de droit ou en DUT carrières juridiques. Le taux d'échec en 1^{re} année est élevé (haut degré d'exigence).

Se professionnaliser

Une formation professionnelle augmente les chances d'insertion sur le marché du travail. Plusieurs parcours sont possibles, par exemple :

- **Préparer un bac professionnel** (en 1 an le plus souvent), sous statut scolaire ou par l'apprentissage. Au préalable, vous ferez l'objet d'une décision de positionnement. Chaque académie dispose d'une liste des formations. Contactez le CIO de secteur.

- **Suivre une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)** en 1 an pour obtenir un complément de formation professionnelle ou une double compétence. Préparée en lycée, la FCIL s'adresse surtout aux bacheliers technologiques et professionnels.

- **Préparer un certificat consulaire** pour acquérir une formation professionnelle reconnue sur le marché du travail. Proches des entreprises, les chambres de commerce et d'industrie (CCI) assurent dans toute la France des formations dans divers secteurs d'activité et à différents niveaux. Elles sont payantes et accessibles sur dossier ou examen. Plus d'infos sur le site www.acfci.cci.fr.

- **Autres possibilités de formation professionnelle**, par exemple, avec le CNAM (www.cnam.fr) ou l'AFPA (www.afpa.fr).

Entrer dans la vie active

Sans le bac en poche, il est difficile mais possible de **trouver un emploi**.

Exemples :

- Vous pouvez présenter les **concours de catégorie C de la fonction publique** et accéder à des postes d'agent administratif ou technique. La concurrence est forte.

- Vous pouvez vous engager pour **5 ans dans l'armée** et y suivre une formation militaire et technique. Le choix des métiers est vaste.

Et n'oubliez pas que vous pouvez **reprendre des études plus tard**, ce qui demande un engagement personnel important, et même valider les acquis issus de votre expérience (dans le cadre de la VAE).

> UNE PUBLICATION

Dans la collection « Parcours » de l'Onisep



> UN SITE

www.onisep.fr/metiers

Pour en savoir +

La vie étudiante

Sécu, logement, bourses... Guide pratique à l'usage des futurs étudiants.

Se loger

● Logement universitaire

Les demandes de logement en résidence universitaire se font par le biais du dossier social étudiant (DSE, voir encadré). Attribution sous conditions de ressources. NB : Les résidences universitaires sont ouvertes à tous les étudiants, boursiers et non boursiers.

● Résidences privées ou logement indépendant :

CROUS et **CLOUS** (Centre Régional ou Local des Œuvres Universitaires de Strasbourg) Ils seront vos interlocuteurs pour de nombreux aspects pratiques de votre vie au cours des années d'études à venir. Ils gèrent en particulier toutes questions liées à l'hébergement ou la restauration. Ils proposent des listes de chambres ou de studios disponibles chez les particuliers.

CROUS de Strasbourg

1, quai du maire Dietrich - BP 50168
67004 Strasbourg Cedex
☎ 03 88 21 28 00
Ouvert de 8h à 16h30 (du lundi au vendredi).
<http://crous-strasbourg.fr/>

CLOUS de Mulhouse

Maison de l'étudiant - 1, rue Werner
68093 Mulhouse Cedex
☎ 03 89 33 64 64
Ouvert (du lundi au vendredi) de 10h à 11h45 et de 13h à 18h30.
<http://clous-mulhouse.cnous.fr>

AFGES (Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg)

1, place de l'Université - BP 80100
67003 Strasbourg Cedex
☎ 03.88.15.73.73
Fax : 03.88.15.73.83
<http://www.afges.org/>

Le **CIJA** et un lieu d'accueil et d'information pour tous les jeunes en Alsace. Vie pratique, santé, logement font partie de ses champs de compétence au même titre que les problèmes de société, les vacances ou les séjours en Europe et à l'étranger.

CIJA (Centre d'Information Jeunesse Alsace)

7, rue des Ecrivains
☎ 03.88.37.33.33 - Fax : 03.88.25.12.24
Courriel : doc@cija.org
Web : www.cija.org

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, fermé mardi matin

● Hébergement en foyers (durée limitée)

CROUS Service des Relations Internationales

Contact : Virginie TIGOULET
☎ 03 88 21 28 38
Fax: 03 88 21 28 84
E-mail : virginie.tigoulet@crous.u-strasbg.fr

UFJT Alsace (Union Régionale des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs)

22, rue de Provence
68090 MULHOUSE Cedex
☎ 03 89 31 31 31
courriel : arcciel@media-net.fr
www.ufjt.org/

● Aides au logement

Possibilité d'obtenir des aides au logement : allocation logement social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL), selon ses ressources. Caisse d'allocations familiales : www.caf.fr
A noter également, le site : <http://www.aidologement.com/>

Financer ses études

● Bourses sur critères sociaux

Les demandes de bourses sur critères sociaux se font également par le biais du DSE (voir encadré). Le montant des bourses est variable en fonction des revenus et des charges de votre famille, de votre âge, du diplôme préparé... Attention, pour continuer d'en bénéficier, l'étudiant doit impérativement progresser régulièrement dans ses études...

● Autres bourses

Bourses de mérite, sur critères universitaires, de mobilité internationale, allocations d'études, aides financières, prêts d'honneur ou bancaires. En général, ils ne peuvent pas être cumulés avec une bourse sur critères sociaux.

À noter : les critères d'attribution des bourses pour l'enseignement supérieur diffèrent de ceux du secondaire. Se renseigner sur ses droits auprès du CROUS sans attendre les résultats du bac.

● Jobs

Bon nombre d'étudiants sont amenés à travailler en parallèle de leur scolarité. Des offres d'emplois temporaires ou de jobs étudiants sont diffusées par le CROUS et le CIJA... Travailler n'empêche pas, en principe, le versement d'une bourse.

INFO +

DSE

Pour demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire, une seule démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

L'inscription pour la rentrée universitaire suivante se fait sur le site Internet du CROUS du 15 janvier au 30 avril 2009.

Au début de l'été, le CROUS émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande : attribution, rejet, ou liste d'attente. À la rentrée, il donne une réponse définitive au vu du justificatif d'inscription.

Un **simulateur en ligne** sur le site du CNOUS (Centre National) vous permet de calculer le montant annuel de la bourse à laquelle vous pourrez éventuellement prétendre. Il vous faut l'avis d'imposition sur les revenus 2007 de vos parents pour la rentrée 2009/2010, et votre numéro INE (pour les étudiants) ou BEA (pour les lycéens).

Après instruction, vous recevez une notification conditionnelle. <http://www.cnous.fr/>



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

La vie étudiante (suite)

Se soigner

• Sécurité Sociale

L'inscription à la sécurité sociale étudiante se fait à la rentrée auprès du service de la scolarité de l'établissement qui vous délivre la carte d'étudiant. Elle est gratuite pour les étudiants boursiers. Avant 20 ans, vous êtes en principe couvert par la sécurité sociale de vos parents. Ensuite, le paiement de la cotisation (195 € en 2008-2009) est exigé si vous atteignez l'âge de 20 ans au cours de l'année scolaire.

• Mutuelles complémentaires

L'adhésion à une mutuelle étudiante est facultative mais fortement recommandée, car elle complète les remboursements de la sécurité sociale pour frais médicaux. Vérifiez d'abord si la mutuelle de vos parents peut vous couvrir. Il existe plusieurs mutuelles : Les plus connues sont la LMDE (www.lmde.com) et la MGEL (www.mgel.fr)

LMDE (La Mutuelle des Etudiants)

Numéro unique : 0825 000 601
Strasbourg 10, rue de l'Abreuvoir
67084 STRASBOURG CEDEX
Mulhouse 5, boulevard de l'Europe
68100 MULHOUSE

MGEL (Mutuelle Générale des Etudiants de L'est)

Strasbourg
4, rue de Londres - 67000 STRASBOURG
☎ 03 88 60 26 26
Mulhouse
45, avenue du Président Kennedy
68100 MULHOUSE - ☎ 03 89 32 04 67
Colmar
34 r Grillenbreit - 68000 COLMAR
☎ 03 89 24 26 43

• Médecine préventive

SIMPS à Strasbourg :

Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
6, rue de Palerme - 67000 STRASBOURG
☎ 03 90 24 50 24
Web : <http://simps.u-strasbg.fr>

- Les services du SIMPS accueillent les étudiants et les informent sur tous problèmes de santé.
Visites médicales sur rendez-vous (radios, vaccinations etc.)
Conférences sur les addictions, la diététique, le stress, la contraception, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le SIDA.

➤ CAMUS (Centre d'Accueil Médico-psychologique Universitaire de Strasbourg)

Ce service accueille tout lycéen majeur et tout étudiant ayant des difficultés personnelles, familiales ou affectives, et propose de rencontrer une équipe de psychologues - assistantes sociales - thérapeutes pour l'écouter et lui apporter des solutions adaptées.
☎ 03 88 52 15 51

➤ SIDA INFO SERVICE (24 h sur 24 - 7 jours sur 7) Numéro vert 0 800 840 800 (appel anonyme et gratuit).

➤ POINT ACCUEIL HANDICAP ET SANTÉ

Une cellule d'accueil propose aux étudiants handicapés la mise en place des aides matérielles et pédagogiques nécessaires. Des chargés de mission sont disponibles dans les quatre universités.

Responsable : Philippe GIORGETTI
☎ 03 90 24 50 38

SUMPPS à Mulhouse

Vous y trouverez une aide médicale, psychologique et sociale.

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
Maison de l'étudiant - 1, rue A. Werner
68093 MULHOUSE CEDEX
☎ 03 89 33 64 45

➤ Accueil Handicap Santé (UHA)

Responsable : M. ROSENBLATT
☎ 03 89 33 64 40 (Permanence du SIO)
ou 06 26 61 16 24
Courriel : dominique.rosenblatt@uha.fr

S'informer, s'orienter

Renseignez-vous le plus tôt possible sur les études et leurs débouchés. Utilisez toutes les ressources :

- Les entretiens d'orientation de Terminale
- Les journées portes ouvertes dans les établissements et les salons spécialisés
- Les rencontres organisées par votre lycée et votre CIO
- Le dispositif d'orientation active
- Entretiens et ateliers proposés par le conseiller d'orientation psychologue (COP)
- Le centre de documentation et d'information
- Les publications et produits multimédias de l'Onisep, sur le site www.onisep.fr

L'accueil des étudiants handicapés

Afin d'intégrer le mieux possible les étudiants handicapés, chaque université dispose d'un service d'accueil spécifique.

Vous pouvez y trouver des informations sur l'accessibilité des locaux, les équipements pédagogiques adaptés mis à votre disposition, les démarches à effectuer pour obtenir des aides humaines et matérielles en lien avec la Maison départementale

des personnes handicapées (MDPH), les coordonnées d'associations susceptibles de vous aider, les modalités particulières d'aménagement des examens...

> UNE PUBLICATION
Dans la collection
« Dossier » de l'Onisep



Pour en savoir +
> UN SITE
www.onisep.fr/handicap

